



BCÉ2M Formation 
*Vivez l'expérience
de la réussite*



PROGRAMME DE FORMATION DE PREVENTION
**« RECYCLAGE Habilitation électrique électricien B1L-
B2L-BRL-BCL-B1XL-B2XL »**
V2 NOVEMBRE 2023

OBJECTIFS

Réactualiser les connaissances des prescriptions de sécurité électrique afin de réaliser en sécurité les tâches confiées en adéquation avec le niveau d'habilitation dans le respect des textes réglementaires (norme NF C 18-550)



Pré requis

Être titulaire d'un titre d'habilitation électrique niveau électricien en limite de validité



Durée

7H00



Nombre de participants

MAX 8 PERSONNES



Validation

ATTESTATION



Public

Toute personne habilitée sur un ou plusieurs des indices suivants
B1L B2L B1VL B2VL BCL B1XL B2XL



PSH

ADAPTATION
HANDICAP

LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation RECYCLAGE Habilitation électrique B1L/B2L/BRL/BCL/B1XL/B2XL se déroule sur un jour. Après un apport théorique sur la connaissance des risques professionnels, et un retour d'expérience, comprendre les effets du courant électrique sur le corps humain, reconnaître les domaines de tension et se protéger de manière adaptée. les stagiaires abordent un temps de pratique conformément à l'annexe D de la norme NF C18-510.

1ère Partie

Présentation de la formation et de son organisation

2ème Partie

Retour d'expérience

3ème Partie

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Réglementation UTE NF C 18-550

Les effets du courant sur le corps

Les zones d'environnement

Les symboles d'habilitation

Rôle et fonction des acteurs concernés

L'utilisation des matériels ou outillages

Les équipements de protection collective et individuelle

Fonctionnement d'un véhicule électrique ou hybride

La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie

4ème Partie

OPERATIONS SUR LES VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES

Analyse du risque électrique selon l'activité

Identification et localisation des sources d'énergie

Conditions d'accès au véhicule

Mise en sécurité d'un véhicule à motorisation électrique (consignation)

Opérations sur les véhicules électriques ou hybrides

Travaux d'ordre électrique

Analyser les risques liés aux opérations sur batterie

Contraintes et limites liées aux travaux sous tension

Interventions de dépannage

Règles et instructions de sécurité

Documents applicables

5ème Partie

PRATIQUE (selon le(s) niveau(x) requis)

Présentation des équipements électriques sur véhicules électriques

Revue des dangers inhérents à ces différents équipements

Préparation de travaux et d'intervention d'ordre électrique

Réalisation d'une consignation

Assurer la direction des travaux confiés à des exécutants

Exécuter des travaux et des interventions d'ordre électrique

Effectuer des opérations sur batteries

6ème Partie

Bilan et retour en commun ;

Rapport avec les attentes initiales des stagiaires ;

Evaluation de la formation.

Suggestion et améliorations

Remise des attestations et titre

Une attestation de formation et le titre d'habilitation électrique B1L-B2L-BRL-BCL-B1XL-B2XL seront délivrés à chaque participant ayant assisté à l'ensemble de la formation et ayant réussi les exercices pratiques proposés par le formateur, ainsi qu'un questionnaire lié aux connaissances acquises.

RECYCLAGE

Recyclage obligatoire tous les 3 ans

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ➔ Apports sur vidéo projecteurs (Photos, vidéo, Powerpoint)
- ➔ Exposé théorique
- ➔ Livret digital consultable après la formation
- ➔ Mise en situation sur véhicule
- ➔ Quiz interactif
- ➔ EPC et EPI et VAT

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités. Art. R. 4544-10 : L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000022845983>

Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022849102

DÉLAIS

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 1 mois avant le début de celle-ci (sous réserve de place disponible et de dossier complet)

QUALIFICATION DU FORMATEUR

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.
et compétent avec une expérience



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

BCE2M Formation

4 rue du coteau – 70190 RIOZ

07-83-27-54-50



bce2mformation@gmail.com



www.bce2mformation.com

BCE2M Formation
*Vivez l'expérience
de la réussite*